

BULLETIN JOLY BOURSE

ACTUALITÉ DU DROIT FINANCIER

À LA UNE

INFORMATION DU PUBLIC

Listing Act : les modifications apportées au règlement *Prospectus* → PAGE 13

Thiebald CREMERS

INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

Entrée en vigueur du règlement *EMIR 3.0* : quels sont les enjeux ? → PAGE 36

Nadège DEBENEY

PRESTATAIRES

Titrisation de créances commerciales : de lourdes sanctions prononcées à l'encontre des acteurs concernés par la défaillance du FCT Smart Trésor → PAGE 27

Jérôme HERBET

DOSSIER

Épargne salariale : un défi pour le droit financier ? → PAGE 55

sous la direction scientifique de Myriam ROUSSILLE et David POIRIER

DOCTRINE

L'action civile de l'AMF → PAGE 40

Raphaël GALVAO

Direction scientifique**Hervé SYNDET,**

agrégé des facultés de droit, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Direction éditoriale**Stéphane TORCK,**

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Comité scientifique**Thierry BONNEAU,**

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Marielle COHEN-BRANCHE,médiateur de l'Autorité des marchés financiers
membre du Tribunal international administratif de la Banque mondiale**Jean-Jacques DAIGRE,**

professeur émérite de l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Éric DEZEUZE,

avocat associé, Bredin Prat

France DRUMMOND,

agrégée des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas, directeur de l'IRDA Paris

Antoine GAUDEMET,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Hervé LÉCUYER,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Nicolas RONTCHEVSKY,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université de Strasbourg

Myriam ROUSSILLE,

professeur à l'université du Maine, IRJS Sorbonne-Finance

Dominique SCHMIDT,

agrégé des facultés de droit, avocat honoraire, barreau de Paris

Stéphane TORCK,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Le Bulletin Joly Bourse peut désormais être cité de la façon suivante : BJB déc. 2021, n° BJB117a2.
Le numéro de type BJB117a2 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI**Rédactrice en chef** Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)**Rédactrice en chef adjointe** Angélique FARACHE (angelique.farache@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82651 • ISSN 1638-9468

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne ;100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 1 264 g éq. CO₂Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuiltable numérique France 2025 : 638,13 € TTC -

Abonnement étranger 2025 : 687,50 €

Abonnement feuiltable numérique France : 421,16 € TTC - Abonnement étranger : 412,50 €

Prix au numéro France : 102,10 € TTC - Prix au numéro étranger : 110 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJB202b7 • **Introduction dans le RGAMF de dispositions relatives à l'administration des titres financiers inscrits dans un registre distribué** 4
Clément SAUDO
- BJB202c4 • **Rapport du HCJP sur les « DAO » : les pistes d'une potentielle évolution réglementaire en France post-MiCA** 7
Stéphane BLEMUS

ABUS DE MARCHÉ

- BJB202b6 • **Délit de manipulation de marché : condamnation confirmée pour une manipulation non identifiée** 11
Dominique SCHMIDT – CA Paris, 2-14, 26 juin 2024, n° 23/05115

INFORMATION DU PUBLIC

- BJB202d0 • **Listing Act : les modifications apportées au règlement *Prospectus*** 13
Thiebald CREMERS – PE et Cons. UE, règl. n° 2024/2809, 23 oct. 2024, modifiant les règlements (UE) 2017/1129, (UE) n° 596/2014 et (UE) n° 600/2014 afin de rendre les marchés des capitaux de l'Union plus attractifs pour les entreprises et de faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux : JOUE, 14 nov. 2024

PRESTATAIRES

- BJB202b3 • **Apports des ordonnances du 15 octobre 2024 sur la réglementation financière applicable aux crypto-actifs** 20
Anthony ARANDA VASQUEZ – Ord. n° 2024-936, 15 oct. 2024, relative aux marchés de crypto-actifs : JO, 17 oct. 2024 – Ord. n° 2024-937, 15 oct. 2024, relative au renforcement des obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en matière de transfert de crypto-actifs : JO, 17 oct. 2024
- BJB202c8 • **Point d'étape sur les textes de niveau 2 du règlement *MiCA*** 24
Anthony ARANDA VASQUEZ – Comm. UE, règl. délégué n° 2024/1503, 22 févr. 2024 : JOUE L, 30 mai 2024 – Comm. UE, règl. délégué n° 2024/1504, 22 févr. 2024 : JOUE L, 30 mai 2024 – Comm. UE, règl. délégué n° 2024/1506, 22 févr. 2024 : JOUE L, 30 mai 2024 – Comm. UE, règl. délégué n° 2024/1507, 22 févr. 2024 : JOUE L, 30 mai 2024 – Comm. UE, règl. exéc. n° 2024/2494, 24 sept. 2024 : JOUE L, 25 sept. 2024 – Comm. UE, règl. exéc. n° 2024/2545, 24 sept. 2024 : JOUE L, 26 nov. 2024 – Comm. UE, règl. exéc. n° 2024/2861, 12 nov. 2024 : JOUE L, 13 nov. 2024 – Comm. UE, règl. exéc. n° 2024/2902, 20 nov. 2024 : JOUE L, 28 nov. 2024 – Comm. UE, règl. exéc. n° 2024/2984, 29 nov. 2024 : JOUE L, 3 déc. 2024
- BJB202c0 • **Titrisation de créances commerciales : de lourdes sanctions prononcées à l'encontre des acteurs concernés par la défaillance du FCT Smart Trésor** 27
Jérôme HERBET – AMF, déc., 4 nov. 2024, n° 10, SAN-2024-10

INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

- BJB202c3 • **Entrée en vigueur du règlement EMIR 3.0 : quels sont les enjeux ?** 36
Nadège DEBENEY – PE et Cons. UE, règl. n° 2024/2987, 27 nov. 2024, modifiant les règlements (UE) n° 648/2012, (UE) n° 575/2013 et (UE) 2017/1131 par des mesures visant à atténuer les expositions excessives aux contreparties centrales de pays tiers et à améliorer l'efficacité des marchés de la compensation de l'Union : JOUE, 4 déc. 2024 – PE et Cons. UE, dir. n° 2024/2994, 27 nov. 2024, modifiant les directives 2009/65/CE, 2013/36/UE et (UE) 2019/2034 en ce qui concerne le traitement du risque de concentration découlant d'expositions sur des contreparties centrales et du risque de contrepartie des transactions sur instruments dérivés faisant l'objet d'une compensation centrale : JOUE, 4 déc. 2024

DOCTRINE

- BJB202b4 • **L'action civile de l'AMF** 40
Raphaël GALVAO
- BJB202b8 • **Apport en nature et sociétés cotées : pour lever le « risque assemblée générale » plus tôt dans le processus d'apport** 48
Hubert SEGAIN et Yohann SMADJA

DOSSIER

- BJB202B9 • **ÉPARGNE SALARIALE : UN DÉFI POUR LE DROIT FINANCIER ?** 55
sous la direction scientifique de Myriam ROUSSILLE et David POIRIER
- BJB202c7 • **Propos introductifs** 55
Myriam ROUSSILLE
- BJB202c1 • **Le plan d'épargne entreprise : un objet de droit financier** 57
Dimitri DAMALIX et Romain STARCELLI
- BJB202c2 • **Rôle du teneur de compte-conservateur en matière d'épargne salariale** 61
Victoria MOYNAT et Xavier TREHEL
- BJB202c9 • **La médiation de l'AMF au service de l'épargne salariale** 68
Marielle COHEN-BRANCHE et Virginie LAVOLÉ
- BJB202c5 • **Le modèle français du FCPE : un régime perfectible ?** 74
Nicolas HOFFMANN
- BJB202c6 • **Épargne salariale en actions et offre publique** 80
David POIRIER

Nous informons nos lecteurs de la triste nouvelle du décès de M. Laurent Faugérolas, avocat, membre du comité scientifique du BJB depuis de nombreuses années, survenu le 9 août 2023.